



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : ASSAINISSEMENT

Approbation du plan de zonage assainissement de Chenôte

Conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat Mixte du Dijonnais (qui a été dissous le 31/12/2010 et dont les compétences ont été reprises par la Communauté d'agglomération dijonnaise), dans le cadre de la compétence assainissement, a décidé par délibération du 10 novembre 2006 d'engager une étude pour la réalisation du zonage d'assainissement de la commune de Chenôte.

L'étude confiée au bureau d'études Safège a été soumise au Conseil Municipal de Chenôte lors de sa séance du 14 décembre 2009.

Monsieur le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise a prescrit la mise en enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de Chenôte par arrêté n°2011-0038 du 19 avril 2011.

Enfin, par ordonnance n°E11000067/21 du 1^{er} avril 2011, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Daniel MARTIN en qualité de Commissaire Enquêteur, pour le suivi de l'enquête publique qui s'est tenue en Mairie de Chenôte du 23 mai 2011 au 2 juillet 2011 inclus.

Dans un courrier du 20 juin 2011 adressé au commissaire enquêteur, Monsieur le Maire de Chenôte a indiqué qu'il demandait que le zonage d'assainissement collectif soit affiné et réduit dans le secteur Sud Ouest de la commune entre le chemin rural du dessus du Clos du Roy et celui du Bas du Clos de Roy. En effet, ces secteurs classés en zone Ap3 au P.L.U. de Chenôte sont essentiellement plantés en vigne et destinés à le rester.

Monsieur le commissaire enquêteur approuve la proposition de Monsieur le Maire de Chenôte.

Aucune autre observation particulière n'a été consignée dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur a émis dans son rapport en date de juillet 2011 un avis favorable au zonage d'assainissement proposé à l'enquête publique sous réserve que la partie Sud-Ouest du secteur de la ferme à l'école soit exclue de la zone d'assainissement collectif.

Monsieur le commissaire enquêteur émet également les prescriptions suivantes :

- Zones d'assainissement collectif :
- le bourg est entièrement situé en zone d'assainissement collectif ainsi que les futures zones d'urbanisation futures,
- toutes les constructions isolées sont classées en zone d'assainissement collectif.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de zonage d'assainissement de la commune de Chenôte,
- **de demander** que la commune de Chenôte intègre le plan de zonage d'assainissement dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune,
- **de préciser** que ce plan de zonage sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité.

GRAND DIJON

Département de Côte-d'Or

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT Commune de Chenôve

Carte de zonage d'assainissement
Plan d'ensemble

Maître d'Ouvrage:

GRAND DIJON

40 avenue du Drapeau
21 000 DIJON
Tél : 03.80.48.11.40.
Fax : 03.80.66.17.32.

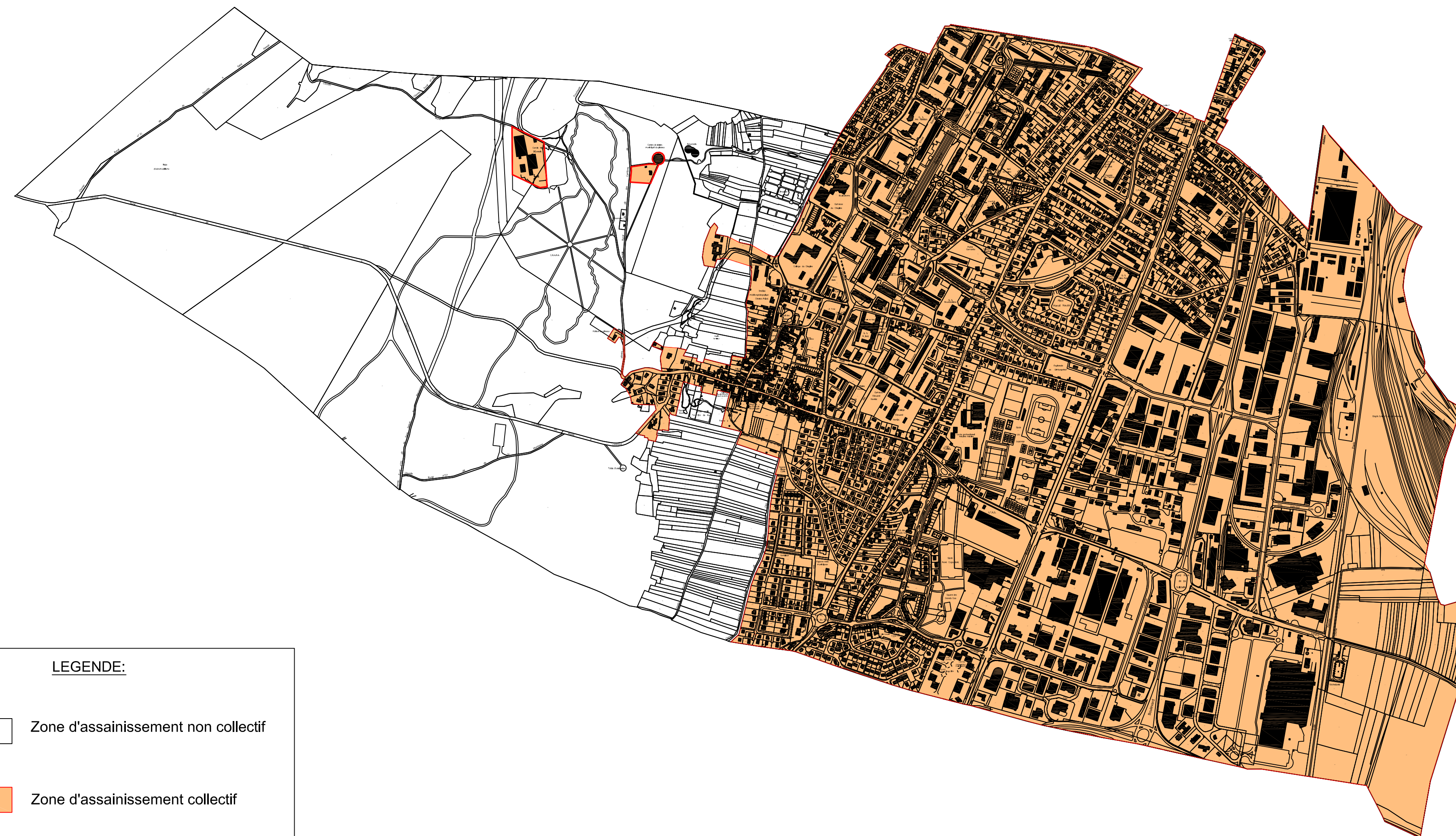
Maître d'Oeuvre:



13, avenue Aristide Briand
39 100 DOLE
Tél : 03.84.79.02.57. Fax : 03.84.82.31.61.
E-mail : ogranjon@verdi-ingenierie.fr


ECHELLE DU PLAN
1 / 10 000

Date	Observation	Dossier 0831-07070020 - chenove.dwg
Janvier 2008	Elaboration de la carte	
Juillet 2009	Modification de la carte	
Septembre 2011	Modification de la carte	



LEGENDE:

 Zone d'assainissement non collectif

 Zone d'assainissement collectif